

## Communiqué

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF), établissement gestionnaire de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), porte à la connaissance du public que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a agréé en date du 03/12/2024, sous la référence n° **AG/TI/002/2024**, le règlement de gestion du fonds de titrisation « FT SOFAC AUTO LEASE II » et a visé à cette même date le document d'information dudit fonds, sous la référence n° **VI/TI/003/2024**.

Le fonds « **FT SOFAC AUTO LEASE II** » porte sur la titrisation de créances résultant de **contrats de location avec option d'achat (LOA)** de véhicules à moteur conclus par SOFAC avec ses clients.

L'émission, objet du document d'information visé, porte sur un montant global de **990.906.402,94 MAD**, soit un total émission obligataire de **980.900.000,00 MAD** et un total émission de parts résiduelles de **10.006.402,94 MAD**. La cession initiale des créances au fonds aura lieu le **17/12/2024** et sera financée par le produit de l'émission des obligations réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain et de parts résiduelles souscrites par l'initiateur SOFAC.

Les caractéristiques des obligations émises par le Fonds à la date d'émission se présentent comme suit :

Catégorie d'obligations	Obligations du FT SOFAC AUTO LEASE II
Montant total de l'émission	980.900.000 MAD
Nombre d'obligations	9.809
Valeur Nominale	100.000 MAD
Maturité	54 mois
Date de Jouissance	17 décembre 2024
Taux de Référence*	Taux fixe déterminé par référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle qu'elle est publiée par Bank Al Maghrib le 28 novembre 2024.
Prime de Risque	Entre 50 et 58 points de base
Méthode d'Allocation	Adjudication à la française
Période de Souscription	Du <b>10/12/2024</b> au <b>12/12/2024</b> inclus

\* Le Taux d'Intérêt Nominal correspond au taux permettant d'obtenir, pour une obligation, un prix à la date de jouissance égal à 100% de la valeur nominale en actualisant les flux futurs générés par cette obligation aux taux BDT Zéro Coupon calculés à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle qu'elle est publiée par Bank Al-Maghrib le 28 novembre 2024 augmentés d'une Prime de Risque comprise entre 50 et 58 points de base, soit un taux variant entre 3,27% et 3,35%

Le document d'information de l'opération est disponible :

- au siège de SOFAC STRUCTURED FINANCE ;
- au siège de l'initiateur SOFAC ;
- sur le site internet de l'AMMC ;
- sur le site internet de SOFAC STRUCTURED FINANCE.

Un extrait dudit document d'information est également disponible sur le site internet de SOFAC STRUCTURED FINANCE en suivant le lien ci-après :

<https://ssf.ma/titrisation-ft-sofac-auto-lease-ii/>